



Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
57 rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 21 mai 2020

Objet : Reprise de l'accueil des familles de l'ensemble des lieux de soutien à la parentalité

Monsieur le Premier Ministre,

Vous avez fait de l'accompagnement à la parentalité une des priorités lors de la période de confinement que nous venons de vivre. Partageant votre constat sur la nécessité de poursuivre, voire d'intensifier, le soutien aux familles, nos associations et fédérations ont innové pour rester présentes auprès des parents et enfants.

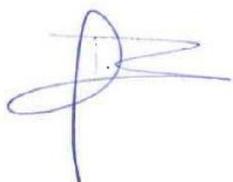
En vue du déconfinement, nous nous sommes préparés à pouvoir de nouveau accueillir les familles qui en faisaient la demande ou pour lesquelles nous étions mandatées. Si un réel soutien a pu être apporté à distance, l'accueil physique nous semble désormais incontournable. Les lieux d'accueil enfants-parents, les Unions départementales des associations familiales (Udaf) et les associations familiales, les maisons des familles ou encore les Écoles des parents et des éducateurs (EPE) doivent pouvoir également reprendre progressivement, dans le respect des consignes sanitaires, leur activité « normale ». Cette reprise est très attendue par les familles et les structures que nous représentons. Les situations de confinement ont pu accroître le besoin d'accompagnement de certaines structures.

C'est pourquoi, nous souhaiterions la modification du décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 afin que les dérogations concernent l'ensemble des lieux d'accueil des familles permettant l'accompagnement à la parentalité (article 10). Cette reprise de l'accueil des familles s'inscrit en conformité des orientations ministérielles sur le soutien à la parentalité.

Cette modification du décret pourrait permettre de clarifier le cadre national. En effet, si la publication du guide ministériel relatif au soutien à la parentalité était très attendue des acteurs, de nombreuses questions subsistent quant à la possibilité qui leur est donnée d'accueillir du public.

En vous remerciant d'avance pour votre réponse rapide et votre attention, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression notre meilleure considération.

Magali BACHELIER
Présidente
Accent Petite enfance



Stéphanie GOYHENEIX
Présidente
ACEPP



Nicolas TRUELLE
Directeur général
Apprentis d'Auteuil



Tarik TOUAHRIA
Vice-président
FCSF



Dominique MARMIER
Président
Fédération nationale
Familles rurales



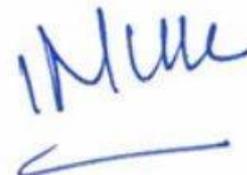
Michel WAWRZYNIAK
Président
Fédération nationale des
EPE



Marie-Andrée BLANC
Présidente
Unaf



Isabelle MORET
Directrice générale
SOS Villages d'Enfants



Patrick DOUTRELIGNE
Président
Uniopss



Copie :

- M. Gabriel Attal, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- Mme Christelle Dubos, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Santé et des Solidarités
- M. Adrien Taquet, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Santé et des Solidarités